



La protection respiratoire, c'est plus qu'un masque!

Colloque sur la santé et la sécurité du travail de la Côte-Nord

Judith Lord, MScA Hygiéniste du travail

Mai 2014



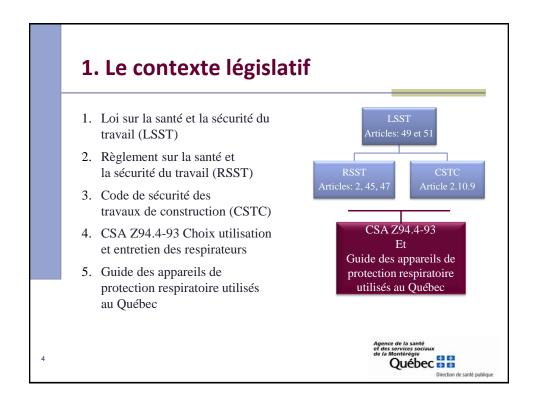
Constat:

Peu de PPR dans les milieux de travail et sur les chantiers de construction

Et pourtant...Le PPR, c'est pas compliqué!



Plan 1. Le contexte législatif 2. Les composantes du programme de protection respiratoire (PPR) et des outils Appareils de protection respiratoire (APR) Messages clés



3. Outils

LSST (art. 51)

L'employeur doit, entre autres :

- Fournir gratuitement les EPI choisis par le CSS
- S'assurer que les travailleurs portent ces équipements
- Éviter que les contaminants ne portent atteinte à la santé des travailleurs
- Informer et former les travailleurs
- Mettre en œuvre des méthodes de travail sécuritaires
- Collaborer avec le CSS

5



3. Outils

LSST (art. 49)

Le travailleur doit, entre autres :

- Prendre les mesures nécessaires pour se protéger
- Participer à l'identification et à l'élimination des risques
- Collaborer avec le CSS, et le cas échéant le comité de chantier



3. Outils

RSST (art. 2)

« Les articles... 40, 44 à 48... s'appliquent également, compte tenu des adaptations nécessaires, aux chantiers de construction... »

7

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie Québec Direction de santé publiq

3. Outils

RSST (art. 45)

Dans le cas où la technologie existante ne permet pas à l'employeur de respecter les articles 40 et 41 [...], les équipements de protection respiratoire doivent être :

- Fournis **gratuitement** par l'employeur
- Prévus au Guide des appareils de protection respiratoire utilisés au Québec (certifiés NIOSH)

 CSTC 2.10.9
- **Choisis, entretenus et utilisés selon CSA Z94.4-93**
- Encadrés par un programme de protection respiratoire (PPR) conforme à la norme



3. Outils RSST (art. 47)

- 4 inspecté par l'employeur au moins une fois par mois et à chaque fois que le travailleur qui porte cet équipement signale à son employeur qu'il est défectueux
- 5 **désinfecté** avant d'être utilisé par un autre travailleur, sauf en cas d'urgence

CSTC 2.10.9

6 entreposé dans un endroit propre »

۵

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérègle Québec 2 2 2

Plan

- 1. Le contexte législatif
- 2. Les composantes du programme de protection respiratoire (PPR) et des outils

Appareils de protection respiratoire (APR)

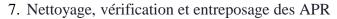
Messages clés

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec

2. Le PPR - Une vue d'ensemble

- 1. Administration du programme
- 2. Identification des contaminants
- 3. Choix de l'APR approprié
- 4. Ajustement de l'APR
- 5. Formation
- 6. Utilisation des APR



- 8. Évaluation médicale
- 9. Évaluation du programme

11



Voir le plan d'action pour l'implantation d'un PPR

(<u>fiche 1</u> du Guide PPR pages 18 et 19)



1. Administration du programme



2. Les composantes du PPR

1. Administration du programme

- Nommer un responsable de l'élaboration, du maintien et du suivi du PPR
- Nommer des collaborateurs
- Annoncer la mise en place du PPR

Outils utiles:

- Le <u>modèle 1</u> : Politique concernant le PPR
- Le <u>modèle 2</u> : Annonce de la mise en place d'un PPR

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec

2. Identification des contaminants



Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec :

2. Les composantes du PPR

2. Identification des contaminants

Pour chaque situation de travail nécessitant probablement une protection respiratoire, déterminer si l'implantation d'un PPR est nécessaire :

- 1. Identifier les contaminants présents et leur <u>concentration</u>
- 2. Vérifier si ces contaminants sont visés par des articles spécifiques du RSST (ou CSTC)

RSST: art. 42, 69, etc...

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

- 2. Les composantes du PPR
- 2. Identification des contaminants
- **Outils utiles**:
 - Les fiches signalétiques
 - L'évaluation d'hygiène industrielle
 - Les <u>algorithmes 1 et 2 des pages 24 et 25 du</u> guide pour déterminer si un PPR est nécessaire
 - Le <u>modèle 3</u> : Évaluation des situations de travail

17



2. Les composantes du PPR

3. Choix des APR appropriés



Agence de la sante et des services sociaux de la Montérégie

Québec

Direction de santé publique

3. Choix des APR appropriés

- 1. Définition et classification des APR
 - Pièces faciales
 - Mode de fonctionnement
 - Facteur de protection caractéristique R
- 2. Les 4 étapes pour le choix d'un APR



Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec
Direction de santé publique

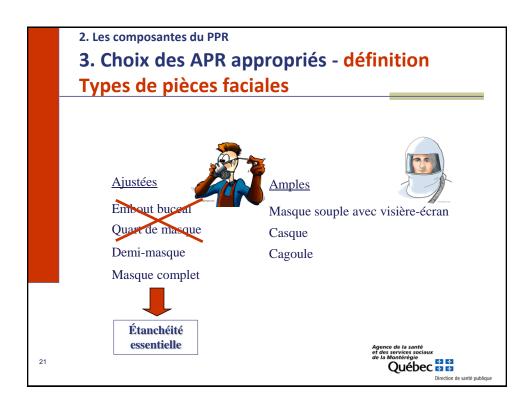
19

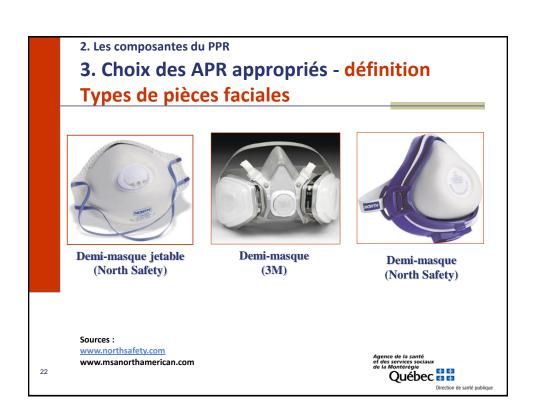
2. Les composantes du PPR



- 3. Choix des APR appropriés définition
- La classification des APR suit deux paramètres principaux :
 - Types de pièces faciales
 - Modes de fonctionnement







3. Choix des APR appropriés - définition Types de pièces faciales



Exemple d'un masque complet (North Safety)



Exemple d'un masque complet avec ventilation assistée (MSA)

Sources:

www.northsafety.com

www.msanorthamerica.com

23



2. Les composantes du PPR

3. Choix des APR appropriés - définition Types de pièces faciales



Exemple d'un masque souple/visière-écran (North)



Exemple d'un masque souple/visièreécran avec casque de protection (3M)

Sources :

www.northsafety.com

www.solutions.3mcanada.ca



- 2. Les composantes du PPR
- 3. Choix des APR appropriés définition Types de pièces faciales



Exemple d'une cagoule (North)



Exemple d'un casque (3M)

Sources:

www.msanorthamerica.com

www.solutions.3mcanada.ca

25



- 2. Les composantes du PPR
- 3. Choix des APR appropriés définition Modes de fonctionnement



Épuration d'air

À filtres à particules

Approvisionnement d'air



À cartouches chimiques

Autonome

À boîtier filtrant

Combinés





3. Choix des APR appropriés - définition Modes de fonctionnement

TC-13F: Autonome

■ TC-14G : À épuration d'air, motorisé ou non, à boîtier

filtrant

■ **TC-19C**: À adduction d'air

TC-21C: À épuration d'air, motorisé, avec filtre Ce

HEPA

■ TC-23C : À épuration d'air, motorisé ou non, avec

cartouches chimiques

TC-84A: À épuration d'air, motorisé ou non, avec

filtres à particules

1995

es services sociaux
la Montérégie

Québec

❖ ❖ Direction de capté n

27

- 2. Les composantes du PPR
- 3. Choix des APR appropriés définition Définition des catégories de filtres à particules TC-84A

Résistance à l'huile	Efficacité de filtration			Durée d'utilisation	
	95%	99%	99,97%	Si présence d'huile	Si absence d'huile
Non résistant	N95	N 99	N 100	Jamais	
Résistant aux brouillards d'huile	R 95	R 99	R 100	Variable selon la détérioration, la saturation ou la propreté du filtre, mais au maximum, un quart de travail	Variable selon la détérioration, la saturation ou la propreté du filtre
À l'é p reuve de l'huile	P 95	P 99	P 100	Variable selon la détérioration, la saturation ou la propreté du filtre	de la santé



3. Choix des APR appropriés - définition Facteur de protection caractéristique

 Déterminé en laboratoire à partir des concentrations à l'extérieur (Ce) et à l'intérieur (Ci) de la pièce faciale

$$FPC = \frac{Ce_{ ext{déterminée}} \text{ en laboratoir e}}{Ci_{ ext{déterminée}}}$$
 en laboratoir e

30

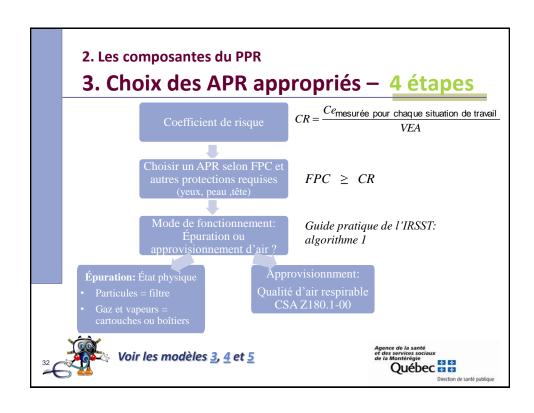


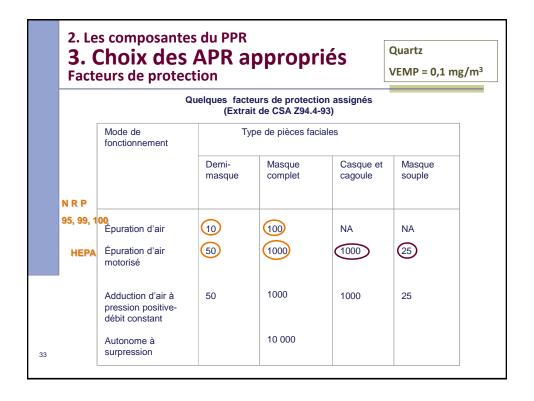
2. Les composantes du PPR

3. Choix des APR appropriés - définition Facteur de protection caractéristique

Quelques facteurs de protection assignés (Extrait de CSA Z94.4-93)

Mode de fonctionnement	Type de pièces faciales					
	Demi- masque	Masque complet	Casque et cagoule	Masque souple		
Épuration d'air	10	100	NA	NA		
Épuration d'air motorisé	50	1000	1000	25		
Adduction d'air à pression positive- débit constant	50	1000	1000	25		
Autonome à surpression		10 000	et des s	de la santé arvices sociaux ontérégie		





4. Ajustement de l'APR



Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec : :

2. Les composantes du PPR

4. Ajustement de l'APR

- Pour les APR étanches au visage (incluant les demi-masques jetables à filtre à particules)
- Doit être vérifié <u>avant</u> l'achat d'<u>un</u> modèle pour <u>chaque</u> travailleur
 - Marque, grandeur et forme spécifiques à chaque travailleur



Voir la <u>fiche 2</u> pages 59 et 60 et le <u>modèle 9</u>

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec

Direction de santé publique

4. Ajustement de l'APR

- Essais d'ajustement (« Fit test »)
 - « Recommandés » annuellement
 - À chaque fois qu'un changement l'exige:
 - > perte de poids, dentition
 - Deux types :
 - ▶ Qualitatif (seulement si FPC \leq 100)
 - Quantitatif
- Essais d'étanchéité (« Seal check »)
 - Doivent être effectués avant chaque utilisation



36



2. Les composantes du PPR

5. Formation





5. Formation

- Au moins une fois l'an sur :
 - Les risques auxquels ils sont exposés
 - Le fonctionnement de l'APR
 - L'entretien de l'APR
 - L'inspection de leur appareil

Pas uniquement de façon théorique!



Voir la <u>fiche 3</u> pages 63 et 64

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec 2 2 2

38

2. Les composantes du PPR 6. Utilisation des APR



ence de la sante des services sociaux la Montérégie Québec

6. Utilisation des APR

- Établir une politique et des procédures sur le port des APR concernant :
 - Les essais d'étanchéité
 - Le port de la barbe
 - La fréquence de remplacement des cartouches chimiques
 - La durée du port de l'APR



Modèles 10 et 11

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec

Direction de santé publique

Québec 🚟

40

41

2. Les composantes du PPR 6. Utilisation des APR 1000 1000 Facteur de protection réel (échelle logarithmique) 100 10 10 10 15 20 3 min par Temps sans protection (%) heure !!! Diminution du facteur de protection réel selon le pourcentage de temps sans protection, pour les APR ayant des FPC différents





7. Nettoyage, vérification et entreposage



Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec 52 52

Direction de santé publique

2. Les composantes du PPR

7. Nettoyage, vérification et entreposage

- Établir une procédure de nettoyage, de désinfection et de vérification des APR
- Mettre en place les installations et les produits de nettoyage
- Tenir un registre de l'entretien
- Établir une procédure d'entreposage

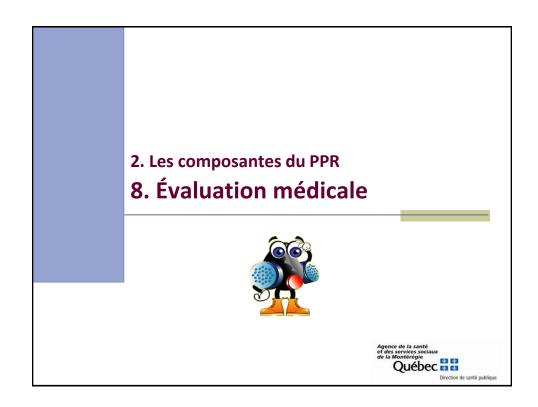


Modèle 12

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Québec Direction de santé publique

L'entretenir, c'est entretenir vos poumons! Agence de la sante et des services sociaux de la Montesque Québec CES Direction de sante publique



8. Évaluation médicale

Évaluation médicale selon la norme CSA Z94.4-93

« L'administrateur du programme [...] doit déterminer, selon la recommandation d'une personne qualifiée, si un employé est en mesure de porter un respirateur. Si l'administrateur du programme considère que, en raison de la santé ou de la condition physique d'une personne, l'on doit obtenir l'avis d'un médecin avant qu'elle puisse porter un respirateur, cette personne doit consulter un médecin qui connaît le genre de travail qu'elle a à accomplir, ainsi que les conditions dans lesquelles le travail est exécuté [...] »

51

2. Les composantes du PPR

8. Évaluation médicale

- Évaluation médicale selon la norme CSA Z94.4-93
- Position du Comité médical provincial en SAT
 - « Peut porter un APR qui peut porter un APR »
 - Utilisation du test fonctionnel

Absence de contraintes lors du port d'un N95 Absence de pertinence de rechercher des maladies qui ne seront pas aggravées

52

Ouébec

- 3. Les composantes du PPR
- 9. Évaluation du programme





- 2. Les composantes du PPR
- 9. Évaluation du programme
- Établir une procédure d'évaluation régulière du PPR
- Assurer un suivi des actions correctives



et la <u>fiche 5</u>: Suivi des actions correctives



www.santeautravail.qc.ca

La trousse

- Guide d'élaboration d'un programme de protection respiratoire
 - Fiches de suivi d'implantation
- Modèles d'outils de mises en place du PPR
- Fiches descriptives sur les APR
- Dépliant



